

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 804 portant interdiction de séjour dans le Cercle de Djibouti

n° 804

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 juin 1962

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1962

Date du numéro

30 juin 1962

### TEXTE INTÉGRAL

Lé séjour dans le Cercle de Djibouti est interdit pendant trois ans au nomme : Mohamed Idleh Hassan Somali Issack Abr-awal Bahgobo, né vers 1941 à Djibouti, fils de Idleh Hassan et de Ibado Badeh, condamné le 5 juin 1961 par le Tribunal Correctionnel de Djibouti à un an d'emprisonnement «et trois ans d'interdiction de séjour pour vol.